Incendie au cœur de Malmedy ce vendredi, toutes les photos sur : LaMeuse.be verviers.lameuse.be

Verviers

© C.D.

VERVIERS – POLITIQUE

Quatre mois après, des affiches toujours là !

Certains mouvements, le Parti Socialiste en tête, n'ont toujours pas enlevé leurs affiches électorales…

Les élections communales, c'était, déjà, il y a quatre mois. Et si pour beaucoup, c'est déjà du passé, nous avons remarqué que certains partis n'avaient pas encore pris la peine d'enlever tout leur affichage électoral à Verviers. C'est notamment le cas du MR, qui a tout de même retiré ses dernières bâches cette semaine. Mais surtout du Parti Socialiste, dont plusieurs affiches ou bâches sont toujours bien en vue.

Voici un peu moins de quatre mois désormais, le dimanche 14 octobre dernier, nous passions tous aux urnes pour élire nos nouveaux représentants communaux, à la suite d'une campagne qui aura duré près de 6 mois. Une campagne qui, pour certains, n'est semble-t-il pas encore tout à fait passée. En effet, en nous baladant dans Verviers ces derniers jours, nous avons été interpellés — et nous ne sommes pas les seuls — par le fait que, presque quatre mois après les élections, plusieurs affiches ou bâches électorales sont toujours installées.

Des affiches qui appartiennent, pour la majorité, au Parti Socialiste. On en a dénombré cinq, au moins. Une grande bâche sur une façade près du Lidl rue Pisseroulle, un double panneau au coin de la place du Marché et la rue de Heusy, une affiche sur la fenêtre d'une habitation rue des Raines ainsi que plusieurs affiches sur deux commerces, semble-t-il abandonnés, rue Marie-Henriette. Mais ce ne sont pas les seuls. Deux affiches du PTB sont toujours bien en vue rue de Stembert alors que du côté du MR, deux grandes bâches situées l'une rue de Stembert, l'autre rue de Mangombroux, viennent d'être enlevées cette semaine.

> ***« Si la police estime que ça n'a rien à faire là, elle pourrait infliger une amende »***
>
> Pierre Demolin

Même s'il ne s'agit pas là du scandale du siècle, entendons-nous bien, laisser des affiches électorales « polluer » la ville alors que les élections sont terminées depuis quatre mois pose quand même question, d'autant plus lorsque ces affiches appartiennent au parti de la bourgmestre.

Si Pierre Demolin, l'ancien directeur général de la ville, nous explique qu'il n'y a aucune réglementation en ce qui concerne l'affichage privé, il précise tout de même que des amendes administratives pourraient tout de même être infligées pour affichage intempestif. « *C'est dans un lieu privé mais il y a une projection sur le lieu public. Et si la police estime que ça n'a rien à faire là, elle pourrait infliger une amende* », confie-t-il. Une amende qui pourrait s'élever de 5 € à 250 € par affichage. Encore faut-il qu'il y ait une volonté de verbaliser, sachant que c'est la bourgmestre en personne qui a, dans ses compétences, la police administrative…

LOÏC MANGUETTE

Quatre mois après les élections, plusieurs partis n'ont toujours pas retiré leurs affiches électorales à Verviers. C'est notamment le cas du PS que l'on retrouve en Pré-Javais (1) ou à Hodimont (3) notamment. Mais aussi du PTB où deux affiches sont toujours en vue rue de Stembert (2). © L. M. et B.B.

Le cdH, Écolo et Nouveau Verviers réagissent

« On frôle la pollution visuelle »

Jean-Sébastien Mahu. © N.L.

Pour Écolo, *« on frôle la pollution visuelle »*, estime Jean-Sébastien Mahu, conseiller communal à Verviers. Du côté d'Écolo justement, à la suite des élections, la locale a contacté les différents privés qui avaient accepté de coller des affiches. « *On les a ensuite recyclées et elles ont permis de faire des sets de table lors de la journée avec nos membres, samedi dernier* », nous confie-t-il. Seul petit problème à l'époque les concernant, des panneaux qui s'étaient envolés dans le jardin d'un voisin. « *Mais on avait été directement les rechercher* ».

Au cdH, Cécile Ozer ne pense pas non plus que des affiches sont toujours présentes. « *Mais il n'y a pas eu de consigne du parti. Chaque candidat est responsable de ses affiches. Mais c'est logique d'aller les retirer une fois les élections passées* », ajoute-t-elle. Pas pour tout le monde semble-t-il.

Du côté de Nouveau Verviers, le parti citoyen qui a vu le jour pour ces élections, la thématique a justement été abordée ce jeudi en interne. L'échevin Jean-François Chefneux espère qu'il n'y a plus aucune affiche Nouveau Verviers qui traîne. « *On a en tout cas été très vigilant à la problématique. On est le nouveau parti et on ne voulait pas être le mauvais élève et payer des amendes le cas échéant. Mais quand je vois que certaines sont toujours affichées, je me dis qu'on s'est donné du mal pour rien* », confie-t-il.

Degey est pour la mise en place d'un système de sanctions

Du côté du MR, même si ce vendredi nous n'avons dénombré aucune bâche restante, deux étaient encore affichées voici quelques jours. « *On avait presque tout enlevé mais par faute de temps ou par oubli, il en restait deux* », reconnaît Maxime Degey. Néanmoins, le leader du MR verviétois estime qu'elles n'avaient pas à être encore là, quatre mois après les élections. Et pour éviter que des affiches électorales restent affichées des mois durant, il est favorable à la création d'un point de règlement. « *Je me suis renseigné, c'est faisable. On pourrait selon moi créer un nouveau point qui obligerait les partis à enlever les affiches dans le mois sous peine de sanction. À voir si mes collègues suivront* », ajoute-t-il.

La réaction du PS

« Les candidats sont prévenus »

Au PS verviétois, on est au courant que certaines affiches sont toujours présentes. « *Une personne, pas forcément polie, nous l'a signalé à plusieurs reprises* », confie Jean-Abdon Hardenne, chef de cabinet de la bourgmestre. Si les candidats à qui appartiennent les affiches ont été prévenus, comme celles-ci sont affichées chez des privés, il avoue que la marge de manœuvre est limitée. « *C'est vrai, ce n'est pas le top pour l'image de la ville. Mais on ne peut décemment pas envoyer des huissiers pour faire enlever trois affiches chez un privé* », avoue-t-il.

Édito

Une vraie pollution visuelle à éradiquer

Bruno Beckers
CHEF D'ÉDITION

Problème anodin et inintéressant que ces affiches électorales jouant les prolongations quatre mois après le scrutin ? Pas à notre avis. Car c'est quand même fou de constater que nos représentants, ceux qu'on a élus le 14 octobre dernier et qui sont les garants de la qualité de notre cadre de vie, contribuent eux-mêmes à le polluer.

Car c'est bien de pollution visuelle qu'il s'agit. Alors que tous les endroits de Verviers ne sont déjà pas des plus jolis, ces affiches contribuent à enlaidir le paysage urbain. Au même titre que les paraboles, déjà exclues dans certains centres-villes comme à Dison notamment. Ou que certaines enseignes, que des villes comme Spa et Theux par exemple ont réglementées.

Alors, quand nos politiciens donneront-ils l'exemple avec leurs propres affiches ? Un pas en avant a déjà été fait avec les panneaux publics pour éviter le surcollage. À quand une vraie prise de conscience ou plutôt, c'est plus prudent, un règlement pour éviter ces cicatrices de campagne ? Voire, pourquoi pas, faire comme Waimes qui a interdit toutes les affiches, même sur les lieux privés, lors du dernier scrutin communal ?

LaMeuse
CHEF D'ÉDITION : Bruno BECKERS
LA MEUSE VERVIERS
Rue Xhavée, 26-28 - 4800 Verviers
redverviers.lameuse@sudpresse.be
www.lameuse.be
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Pierre LEERSCHOOL
RÉDACTEUR EN CHEF : Demetrio SCAGLIOLA
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Rodolphe MAGIS
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA RÉDACTION : Philippe KÜSTER
CHEF DES SERVICES SPORTIFS : Cédric BAUFAYT
DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT : André THIEL
SUDPRESSE S.A., RUE DE COQUELET, 134 - 5000 NAMUR
EDITEUR RESPONSABLE : Patrick HURBAIN
SERVICE CLIENTÈLE 078/15.75.75 (tarif zonal)
E-MAIL : abonnements@sudpresse.be
Toutes nos offres d'abonnement sur www.jemabonne.be
AUTRES SERVICES 070/21.10.10
• AVIS NÉCROLOGIQUES • PETITES ANNONCES
• ANNONCES COMMERCIALES • RÉDACTION GÉNÉRALE
Du lundi au vendredi de 8 à 18 h - Le samedi de 8 à 12 heures